

ROYAUME DE BELGIQUE

Ministère des Colonies

BULLETIN AGRICOLE

DU

CONGO BELGE

(Cultures, Elevages, Sylviculture, Chasse et Pêche)

Publié par la Direction Générale de l'Agriculture et de l'Elevage

DIRECTEUR GÉNÉRAL: M. VAN DEN ABEELE

Rédaction et Administration: place Royale, 7, Bruxelles

VOL. XXVII. — N° 4. DÉCEMBRE 1936 4 FASCICULES PAR AN



La forêt inondée à hauteur du km. 625 (fleuve Congo, Equateur).

BRUXELLES

IMPRIMERIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE (SOCIÉTÉ ANONYME)

47, RUE DU HOUBLON, 47

Les indications fournies dans les articles paraissant dans le *Bulletin Agricole du Congo Belge* n'engagent pas la Rédaction et ne constituent pas nécessairement des conseils de sa part.

La reproduction des articles est autorisée, à la condition de mentionner sous le titre: « Extrait du *Bulletin Agricole du Congo Belge* ».

Sommaire du numéro 4 (décembre) 1936.

<i>L'Agriculture du Congo belge en 1935.</i>	507
<i>La culture et l'exploitation des plantes à filasse dans la Province de Léopoldville (G. DE GROOF)</i>	548
<i>Rapport de la Station de Sélection cotonnière de Bambesa (G. TONDEUR)</i>	578
<i>L'importance de la réaction du sol en culture cotonnière et l'utilité de l'emploi des cendres (H. DE SAEGER)</i>	593
<i>La sériciculture au Congo belge (R. BELOT)</i>	606
<i>Le Dysdercus, ravageur du cotonnier (A. BRIXHE)</i>	625
<i>Contribution à l'étude des ricins du Congo belge (L. TIHON)</i>	648
<i>Notes et actualités:</i>	
<i>Etudes préliminaires sur l'effet du délitage des graines de coton à l'acide sulfurique sur la germination et la récolte.</i>	660
<i>Carte pédologique de l'Est Africain</i>	660
<i>Quelques notes sur l'industrie des Citrus en Palestine</i>	661
<i>Quelle est la taille record de l'éléphant africain?</i>	663
<i>Considérations sur les feux de brousse, leurs méfaits et la possibilité de les enrayer</i>	663
<i>Bibliographie</i>	664
<i>Documentation officielle:</i>	
<i>Ordonnance n° 97/Agri., du 26 novembre 1936, sur les exploitations forestières</i>	666
<i>Ordonnance législative n° 110/Agri., du 25 novembre 1936, complétant le littéra b de l'article 4 du décret du 20 mai 1933, sur la protection des huileries</i>	667

REDACTION.

Secrétaire de Rédaction: M. FRANCIS CLAUS, Ingénieur agronome, Chef de bureau au Ministère des Colonies.

ABONNEMENTS, ADMINISTRATION.

L'abonnement au *Bulletin Agricole du Congo Belge* est de 40 francs par an pour la Belgique et le Congo et de 50 francs (10 belgas) pour l'étranger. Les colons et les missionnaires établis au Congo le reçoivent gratuitement.

Toutes les communications relatives à l'administration du *Bulletin Agricole du Congo Belge* doivent être adressées à la Direction Générale de l'Agriculture au Ministère des Colonies, 7, place Royale, Bruxelles (Belgique).

SERVICE DES ECHANGES.

Le *Bulletin Agricole du Congo Belge* peut être envoyé à titre d'échange aux publications d'agriculture coloniale de Belgique et de l'étranger.

ROYAUME DE BELGIQUE

Ministère des Colonies

BULLETIN AGRICOLE

DU

CONGO BELGE

(Cultures, Elevages, Sylviculture, Chasse et Pêche)

Publié par la Direction Générale de l'Agriculture et de l'Elevage

DIRECTEUR GÉNÉRAL: M. VAN DEN ABEELE

Rédaction et Administration: place Royale, 7, Bruxelles

VOL. XXVII. — N° 4. DÉCEMBRE 1936 4 FASCICULES PAR AN



(Photo de S. M. le Roi.)

La forêt inondée à hauteur du km. 625 (fleuve Congo, Equateur).

BRUXELLES

IMPRIMERIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE (SOCIÉTÉ ANONYME)

47, RUE DU HOUBLON, 47



Vallée de fougères arborescentes aux environs de Lubero.

Au cours de son dernier voyage au Congo belge, S. A. R. le Duc de Brabant avait réuni une documentation photographique du plus haut intérêt. S. M. le Roi a bien voulu autoriser la Rédaction du « Bulletin Agricole du Congo Belge » à reproduire les beaux clichés qui illustrent le premier article de ce fascicule. Nous nous permettons de Lui en exprimer notre vive gratitude.

MINISTÈRE DES COLONIES

Bulletin Agricole du Congo Belge

(Cultures, Elevages, Sylviculture, Chasse et Pêche)

N° 4.

DÉCEMBRE 1936

VOL. XXVII.

Le *Bulletin Agricole du Congo Belge* paraît quatre fois par an. Il est publié par la Direction Générale de l'Agriculture et de l'Elevage du Ministère des Colonies et a pour but:

- 1) de grouper les documents officiels intéressant l'agriculture de la Colonie;
- 2) de fournir une documentation générale sur l'agriculture du Congo Belge et de faire spécialement connaître les résultats scientifiques ou pratiques des études et expériences entreprises par le Service agricole et par l'Institut national pour l'Etude agronomique du Congo Belge;
- 3) de publier des renseignements scientifiques ou techniques sur les progrès accomplis par les colonies étrangères dans les cultures et les élevages pouvant être pratiqués au Congo Belge.

Le *Bulletin* peut être distribué gratuitement aux colons agricoles et aux missionnaires. L'abonnement est de 40 francs par an pour la Belgique et le Congo, de 50 francs (10 belgas) pour l'Etranger.

Le *Bulletin* peut être envoyé, à titre d'échange, aux publications d'agriculture coloniale de Belgique et de l'Etranger.

L'Agriculture du Congo Belge en 1935

Les renseignements que l'on trouvera ci-après concernant la situation de l'agriculture du Congo Belge en 1935 montrent une amélioration sensible au point de vue économique et l'atténuation des conditions défavorables qui ont souvent paralysé les efforts accomplis au cours des années de crise.

Les constatations que l'on peut faire à présent viennent généralement confirmer l'optimisme qui se manifestait déjà l'année dernière lorsque les prix de vente commençaient à se redresser.

Une mention spéciale est à faire, de la culture du coton, de celle de l'élaeis et de celle du caoutchouc.

Il est heureux de constater que la culture du coton, dont les résultats éducatifs offrent un intérêt primordial au point de vue social, s'implante et se développe de plus en plus chez nos indigènes dont elle relève, par le travail fait en famille, le niveau moral, tout en leur procurant des ressources importantes favorisant leur hygiène et leur prospérité matérielle. La production du Congo Belge en coton-graines a atteint, en 1935, plus de 75,000 tonnes, pour lesquelles les indigènes ont reçu 55 millions de francs environ (la production de 1934 avait été de 58,000 tonnes).

L'exploitation et la culture de l'élaeis ont été stimulées par le relèvement des prix des oléagineux. La distribution de graines sélectionnées provenant des Stations de l'Inéac aura pour effet un rendement plus élevé des cultures. En 1935, la production d'huile de palme et de palmistes dépassa 120,000 tonnes, en augmentation de plus de 15,000 tonnes par rapport à l'année précédente.

Quant à la culture du caoutchouc, le relèvement des cours de ce produit, en même temps que la possibilité d'obtenir, grâce aux résultats de la sélection, des rendements beaucoup plus élevés, permettent d'entrevoir pour cette spéculation un avenir brillant.

AGRICULTURE INDIGÈNE

La base de la réalisation de tout programme indigène consiste dans le renforcement de l'éducation agricole sous toutes ses formes.

L'accroissement de la rentabilité constitue la meilleure des propagandes; dans ce sens, la dévaluation de la monnaie, en provoquant la hausse relative des cours de réalisation, a contribué puissamment à l'augmentation de la production.

Les cultures vivrières doivent encore être augmentées dans plusieurs régions de la Colonie: Tshuapa, Kwango, Maniema, Tanganyika, notamment, pour mieux permettre à l'indigène de résister aux agents pathogènes et pour le soutenir dans l'exercice d'un travail régulier.

Le personnel agricole de ces régions a été renforcé. Des semences et des boutures ont été distribuées et une active propagande a été menée en vue d'en assurer la multiplication.

L'exploitation des palmeraies naturelles constituant un travail pénible, dont le rendement est défavorable, la création de plantations massives de palmiers de valeur — au moyen de graines sélectionnées provenant de Yangambi — entamée par l'indigène, il y a plusieurs années, est activement poursuivie.

Le rendement de ces plantations sera toujours intéressant pour les indigènes, même si le prix payé pour les fruits venait à baisser. D'autre part, le traitement par les méthodes coutumières qui entraîne un gaspillage d'huile sera exclu du fait de l'importance de la masse à traiter.

La production vivrière à but commercial continue à être développée et améliorée à proximité des centres de consommation (centres urbains, exploitations minières et agricoles).

Certaines sociétés minières se sont plaintes de ce que la production de vivres aux environs de leurs chantiers était insuffisante pour assurer le ravitaillement normal de leur main-d'œuvre. Dans la plupart des cas, l'augmentation brusque et imprévue du nombre de travailleurs engagés par ces industries était cause des difficultés momentanées de ravitaillement.

L'introduction de la culture du coton aux environs de certains chantiers miniers a pu faire craindre à ceux-ci une diminution des apports de vivres. L'expérience acquise est là pour dire que la culture

du coton a, au contraire, une heureuse répercussion sur l'importance de la production vivrière offerte à la consommation.

Mais il existe de nombreuses régions défavorisées par suite de leur éloignement des voies de communications à transport rapide, d'où manque de débouché pour les vivres indigènes. Pour ces régions, il est indispensable de procurer des ressources aux autochtones par la culture d'un produit d'exportation, dont la valeur de réalisation doit être en rapport avec l'éloignement des voies de transport. La culture du coton, celle du palmier, celle des fibres répondent à cette condition. Dans d'autres régions (Lugwaret, Alour, Wanande, etc.), ces



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 109. — Le fleuve Congo devant Boma.

cultures n'étant pas possibles, le Gouvernement a introduit la culture du café.

La culture du coton a été pratiquée d'une manière trop extensive. Des efforts actuellement en voie de réalisation, mais qu'il sera utile de poursuivre avec ténacité, tendent à utiliser plus rationnellement le travail des planteurs indigènes, à économiser les richesses forestières et la fertilité des terrains, en faisant entrer la culture cotonnière dans le cycle normal des cultures coutumières, vivrières surtout. Les rendements accrus dans de nombreux cas récompenseront un travail réduit.

La mise à la disposition des planteurs indigènes de semences de sélection (palmier, riz, etc.) nécessite une évolution parallèle des méthodes culturales. L'augmentation des rendements ne pourra être

acquise de manière durable que pour autant que les exigences nouvelles inhérentes à toute sélection végétale puissent être satisfaites.

Le Service Agricole de la Colonie se tient en relation constante avec les Stations de l'Inéac (Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo Belge) et leur fait connaître les besoins de l'agriculture indigène et les recherches qu'il serait utile d'entreprendre pour le



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 110. — La forêt du Mayumbe (km. 45).

perfectionnement des méthodes de culture et l'amélioration de la qualité des produits.

Les déboisements provoqués par les planteurs indigènes prennent dans certaines régions des proportions inquiétantes (Ubangi, Uele, Bafwaboli, Bafwasende, Kasai, etc.) La qualité du sol et le régime des pluies sont les éléments conditionnant la régénération forestière. Si le sol est naturellement pauvre (Mweka, par exemple), les précipitations elles-mêmes étant suffisantes, l'épuisement total, qu'accom-

pagne la dégradation physique du sol, constituera un empêchement majeur à toute régénération forestière.

Une ordonnance-loi récente assimile les travaux de reboisement aux travaux imposables en vertu du décret du 5 décembre 1933. L'évolution des méthodes culturales permettant d'économiser les richesses sylvicoles de la Colonie, les travaux de reboisement propre-



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 111. — Dans la vallée de la M'Pa (près de Ganda-Sundi).
« Limbas », arbres géants, 50 m. de hauteur.

ment dits et ceux ayant pour but de faciliter la régénération naturelle aideront à remédier aux déboisements intensifs et à leurs conséquences.

Coton.

La culture du coton qui, depuis plusieurs années déjà, occupe la place la plus importante dans l'économie agricole indigène a marqué de nouveaux progrès au cours de l'exercice 1934-1935.

Les chiffres ci-dessous indiquent l'évolution de la production en coton-graines au Congo Belge ces dernières années :

Année	Zone nord	Zone sud	Total tonnes coton-graines
1921.....			1,170
1922.....			3,205
1923.....			2,610
1924.....			5,130
1925.....			9,167
1926.....			14,928
1927.....			17,639
1928.....			20 206
1929.....			21,754
1930.....			30,435
1931.....			44,799
1932.....			26,775
1933.....	28,212	18,188	46,400
1934.....	39,545	18,153	57,698
1935.....	48,500	27,333	75,833
1936.....			80,000 (prévisions)

La répartition par district cotonnier pour la campagne 1934-1935 est la suivante :

		Précédent
Uele	40,000 T. coton-graines	34 119
Ubangi	8,500 »	5,426
Kasai	1,561 »	487
Sankuru	16,405 »	10,195
Tanganika	3,862 »	2,462
Lualaba	727 »	189
Maniema	2,750 »	2 682
Kivu	1,900 »	1,978
Lac Léopold II.....	128 »	160
	75,833	57,698

Depuis l'introduction de la culture du coton en 1921, l'augmentation annuelle, par rapport à l'exercice antérieur, a été la plus forte en 1935: 18,135 tonnes. L'étendue totale théorique cultivée par les indigènes est de 260,000 Ha.; elle peut être es. imée à une superficie réelle de 220,000 Ha. environ de coton planté. Si l'on se base sur ce dernier chiffre, la récolte moyenne à l'Ha. est de 344 kg. de coton-graines.

Cette moyenne générale n'est pas atteinte dans les Uele (289 kg), dans l'Ituri (256 kg.), au Maniema (336 kg.), au Kasai (169 kg.), au Sankuru (203 kg.); par contre, elle est dépassée au Kivu (368 kg.), au Tanganika (395 kg.), dans l'Ubangi (366 kg.) et dans le district de Stanleyville (421 kg.).

Le rendement de la culture cotonnière est essentiellement sous la dépendance du facteur terrain, mais il est fortement influencé par les conditions atmosphériques et particulièrement par l'époque d'incidence de la petite saison sèche et celle de la fin de la saison des pluies.

De ce point de vue, la *campagne cotonnière Nord 1934-1935* a été favorisée : les semis ont levé dans de bonnes conditions et la période de végétation a été caractérisée par des pluies convenablement réparties. La récolte a pu s'effectuer normalement.

Par contre, *au Kivu, au Maniema et au Lualaba*, des précipitations anormalement réparties ont diminué les rendements dans une proportion estimée par les agronomes à 25 p.c. de la récolte totale dans certaines régions. L'expérience confirme de plus en plus l'intérêt qu'il y a, dans la zone cotonnière Sud, à semer le plus tôt possible, c'est-à-dire dès la mi-décembre.

Le choix des terrains par le Service agricole est un élément très important au point de vue de la rentabilité de la culture cotonnière chez les indigènes. Il en est de même de l'éducation des planteurs. Les résultats acquis se traduisent par l'augmentation des rendements à l'unité de surface, particulièrement sensible dans les Uele et le Tanganika.

L'usinage du coton brut a été entrepris par les Sociétés Cotonnières dans 103 usines cotonnières. Il a donné 25,300 tonnes de coton-fibre, contre 19,100 l'exercice précédent.

Un meilleur réglage des égreneuses a permis d'effectuer un égrenage moins brutal donnant un coton-fibre de qualité commerciale plus appréciée.

La situation phytosanitaire des plantations de coton a été, en général, satisfaisante.

Des attaques de jassides et des ravages dus à la frisolée sont malheureusement à enregistrer dans le Sankalom, particulièrement dans la région de Gandajika, ainsi que dans l'Ubangi.

L'*Helopeltis* a réduit les rendements dans la zone de Malonga-Dilolo, tandis que les *Dysdercus* sont rendus responsables de dégâts importants dans le Congo-Ubangi. Au Kivu, les déprédations des rongeurs ont causé, à un certain moment, de réelles inquiétudes.

La variété *Triumph Big Boll* continue à donner entière satisfaction dans les conditions moyennes de la Colonie. Elle semble être définitivement adaptée au milieu, et sa précocité, ses exigences modestes, ses rendements et la valeur de sa fibre, quoiqu'un peu courte, lui confèrent une supériorité incontestable.

Les essais de variétés poursuivis dans les Stations de Sélection confirment ces constatations et l'opportunité de travailler à améliorer par sélection pedigree les lignées intéressantes du *Triumph* plutôt

que de rechercher à remplacer celui-ci par des variétés présentant un ou deux caractères plus favorables, mais contre-indiquées, si l'on considère l'ensemble des qualités et défauts.

Au Kivu, la variété de Morogoro donne un coton à fibre plus longue et plus soyeuse. Malheureusement, les indices de dégénérescence se manifestent. On cherche à y remédier par l'organisation



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 112. — La forêt du Nyamuragira près de Mushumangabo (Kivu).

de la multiplication de souches introduites régulièrement du Tanganyika.

Il est probable que, dans les terrains pauvres du Kasai-Lomami, l'U. 4, d'introduction récente de Baberton, sera susceptible de remplacer avantageusement le Triumph Big Boll à cause de sa grande rusticité et de sa résistance aux jassides.

La poursuite des essais, au cours de cette campagne, permettra de tirer des conclusions définitives.

Enfin, des recherches sont entreprises en vue de doter la région de la savane du Nord des Uele d'un type plus approprié aux conditions écologiques particulières de cette région.

Pendant l'année 1935, la culture cotonnière a été favorisée : a) par l'augmentation du nombre des postes d'achat qui mettra définitivement le cultivateur de coton à l'abri d'une corvée exagérée de portage ; b) par la hausse des prix d'achat justifiée par le relèvement des cours de réalisation du coton sur les marchés mondiaux.

De nouveaux éléments de nature à favoriser la propagande interviendront prochainement : l'amélioration des pistes cotonnières, le perfectionnement de l'outillage agricole des planteurs, la mise en application d'un nouveau programme de multiplication dans la région Nord de la Colonie qui permettra, d'ici quelques années, de remettre à la généralité des planteurs, des semences de meilleure qualité.

Le renforcement de la propagande tendant à faire entrer la culture du coton dans le cycle des cultures coutumières, permettra de tirer au maximum profit des travaux de défrichement.

L'année 1935 a vu se préciser et s'organiser le régime des zones cotonnières libres. L'ordonnance du Gouverneur Général du 31 octobre 1935 réglemente la culture, l'achat et le commerce du coton dans ces zones.

Le but poursuivi par le Gouvernement est d'arriver le plus rapidement possible, mais sans rien brusquer, à la liberté commerciale en matière de vente et d'achat de coton.

Les premiers essais seront tentés dans des régions nouvelles qui ne sont pas proches de zones cotonnières concédées (régions de Dilolo et de Luisa). L'égrenage du coton dans ces zones se fera par des sociétés ou des particuliers s'engageant à installer une usine et auxquels l'Administration accordera le monopole de l'égrenage à un tarif fixé par elle. L'usinier pourra acheter lui-même le coton aux indigènes ou racheter celui que les commerçants lui présenteront, mais il devra égrener et emballer, au prix fixé par l'Administration, tout le coton présenté par n'importe qui.

Pour la première campagne (1936), un prix minimum d'achat du coton dans les zones libres sera encore fixé, mais aucune prime ne sera prévue.

Palmiers Elaeis.

Le fléchissement de la livre sterling a marqué, au début de 1935, le point culminant des difficultés éprouvées par les exploitations et industries agricoles durant les dernières années dites « de crise ».

Sous l'effet heureux du redressement des prix de vente, dû surtout à la dévaluation de la monnaie amenant une hausse sensible (qui

atteignit brusquement pour les produits oléagineux 30 p. c. et davantage sur les marchés étrangers), sans augmenter leur prix de revient, la récolte des oléagineux par les indigènes fut stimulée.

Les exportations ont profité de cette situation avantageuse et marquent une forte augmentation sur celles de l'année dernière.

COURS OFFICIELS DES PRODUITS
(par tonne)

	Huile de palme		Palmistes
	Plantation	Ordinaire	
Avant la dévaluation	1,950	1,400	845
Après la dévaluation	2,500	1,675	1,212
Augmentation en %.....	28	19	30

	1933 (tonnes)	1934 (tonnes)	1935 (tonnes)
Palmistes	62,096	49,296	64,996
Huile de palme	52,454	45,041	56,788
Différence: Huile de palme	— 12,800	+ 15,700	
Palmistes	— 7,413	+ 11,747	

Dans la Province de Coquilhatville dont elle est la principale spéculation agricole, la production vendue au commerce par les indigènes peut être évaluée de la manière suivante par comparaison avec l'exercice précédent :

	1935 (tonnes)	1934 (tonnes)
Huile de palme indigène	8,684	3,683
Huile de palme provenant d'achat de fruits aux indigènes	7,782	8,062
Palmistes indigènes	10,384	5,616
Palmistes provenant d'achat de fruits aux indigènes	4,668	4,055

Dans la Province de Léopoldville, la production d'huile de palme de plantation est en légère augmentation: 2,893 tonnes contre 2,086 tonnes en 1934, mais l'huile de palme provenant d'achat de fruits aux indigènes est en régression: 26,407 tonnes contre 27,707 tonnes, due surtout aux prix très bas payés pendant le premier trimestre par les sociétés; le tonnage des palmistes de plantation se monte à 1,612 tonnes (1,371 tonnes en 1934) et celui des palmistes

provenant d'achat de fruits aux indigènes à 15,123 tonnes (14,916 T. en 1934).

Le tonnage exporté de la Colonie s'élève à :

	1935	1934	Différence
Huile de palme.....	56,788	45,041	+ 11,747
Palmistes	64,996	49,296	+ 15,700

La production industrielle y intervient dans la proportion ci-dessous :

	1935		1934	
	Huile	Palmistes	Huile	Palmistes
Huile de palme de plantation	11,696		15,085	
Huile de palme provenant d'achat de fruits aux indigènes	41,358		41,415	
Palmistes de plantation		5,725		4,637
Palmistes provenant d'achat de fruits aux indigènes		23,745		23 521
Huile de palme indigène	3,734			
Palmistes indigènes		35,526		21,133
Totaux.....	56,788	64,996	56,500	49,296

Le programme d'établissement de palmeraies économiques au profit exclusif des planteurs, au moyen de graines sélectionnées provenant de Yangambi, a été entamé dans toutes provinces.

Dans la Province de Léopoldville, 517,500 noix de palmiers sélectionnées ont été mises en germoirs et pépinières. Les résultats obtenus sont satisfaisants; on enregistre de magnifiques réalisations au Mayumbe, notamment, où une société a fait mettre en place et entretenir par les indigènes 63,630 palmiers. Plusieurs autres importantes sociétés sont entrées dans la même voie et ont entamé le programme d'exécution.

Dans la Province de Coquilhatville, le district de la Tshuapa a reçu, au cours de l'exercice 1934-1935, 204,000 noix de palme originaires de Yangambi. On enregistre une moyenne de 50 p. c. de germination.

La superficie plantée au 31 décembre était estimée à 300 Ha.; 400 nouveaux hectares seront plantés sous peu. En 1936, la fourniture de 425,000 noix permettra la création de 2,000 Ha.

Dans la Province de Stanleyville, la plantation de palmiers sélectionnés a été entamée spécialement par les indigènes des territoires

de Basoko et Yahuma, sur leurs propres terres, avec l'aide technique des Huileries du Congo Belge. En 1935, ces plantations couvraient 284 Ha. en territoire de Yahuma et 546 Ha. en territoire de Basoko.

Une vive propagande a été faite dans le Territoire de Watsa où chaque indigène possède sa petite pépinière de palmiers; l'huile servira au ravitaillement des Mines.



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 113. — Récolteur grimpant sur un palmier élaeis.

De nombreuses pépinières ont été installées en territoires de Faradje, Irumu et Mahagi, notamment au bord du Lac Albert où 350 Ha. sont plantés.

Dans la Province de Costermansville, le programme a commencé à être appliqué dans les territoires du Maniema et certains territoires du Kivu. 36,000 graines ont été mises en pépinières. Au cours de l'année 1936, 200,000 graines seront distribuées aux planteurs.

Dans la Province d'Elisabethville, la culture du palmier à huile continue à retenir l'attention de l'Administration. 23,800 graines provenant de la Station de l'Inéac à Yangambi ont été fournies, en 1935, au poste de Kilwa, pour la création de pépinières et la remise ultérieure des plants aux cultivateurs indigènes de cette région.

En vue de provoquer la création de nouvelles palmeraies écono-



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 114. -- Bananiers dans une palmeraie indigène, à Pandgi.

miques dans les régions de Mutombo-Mukulu, Ankoro et Kongolo, 110,000 graines ont été commandées à Yangambi et seront mises en pépinières au cours de 1936.

Dans la Province de Lusambo, 165,000 graines d'Elaeis sélectionnées ont été semées en pépinières dans les différents territoires.

Pendant l'année, 503 Ha. furent plantés de palmiers provenant des pépinières de « Futshi » créées les années précédentes.

*Fournitures de graines sélectionnées d'Elaeis guineensis
par la Station de l' « INEAC » à Yangambi en 1935.*

	1 ^{re} catégorie	2 ^e catégorie	Total	1936 Prévisions
Province de Léopoldville.....	111,000	371,500	482,500	515,000
» » Coquilhatville ...	57,000	76,000	133,000	425,000
» » Stanleyville	70,000	—	70,000	300,000
» » Costermansville....	31,000	20,000	51,000	200,000
» » Elisabethville ...	23,800	—	23,800	110 000
» » Lusambo	145,000	—	145,000	200,000
Total Colonie	437,800	467,500	905,300	1,750,000
Particuliers	698,800	334,500	1,033,300	1,750,000
Total général	1,136,600	802,000	1,938,600	3,500,000

Plantations de caféiers chez les indigènes.

Dans la région des Bambole (district de Stanleyville), la première récolte de café provenant des cultures faites en collaboration avec les indigènes a eu un réel succès. La société collaborante a acheté et traité plus de 100 tonnes de baies. Les indigènes se sont montrés très satisfaits, et les propriétaires de 300 caféiers délaissent le travail salarié.

Dans la région de Bafwasende, une autre société a entrepris des plantations de caféiers en collaboration avec les indigènes. Environ 100,000 plants ont été mis en place par 400 indigènes.

En ce qui concerne la plantation directe de caféiers par les indigènes, une active propagande a été menée dans les territoires de Mahagi et de Faradje, où environ 600,000 arbustes ont été plantés en 1935, ce qui porte à près d'un million le nombre de caféiers appartenant aux indigènes de ces régions.

Dans les territoires de Beni et Lubero, où la culture du caféier n'est pas imposée, les indigènes possèdent actuellement plus de 200 Ha. d'Arabica.

Un essai de plantation de caféiers par les indigènes a été tenté dans les territoires de Djolu et de Boende (Province de Coquilhatville). Les résultats obtenus se sont montrés très satisfaisants dès le début. Des plantations européennes collaborent à cet essai. Environ 360 Ha. ont été plantés en 1935.

Dans le Nord de la Province de Lusambo, les indigènes continuent à étendre spontanément les plantations de caféiers autour de leurs cases.

Pour l'ensemble de la Colonie, on estime actuellement la superficie des plantations indigènes de café à 3,000 Ha.

Riz.

Le Service de l'Agriculture s'est particulièrement attaché à améliorer et à uniformiser la qualité du paddy indigène dans le but d'obtenir un produit convenant à l'exportation.

Par les soins du Service, plus de 70 tonnes de semences de la variété Mandjano ont été distribuées dans les régions rizières du Nord de la Colonie. Cette variété est très appréciée par les usiniers et donne en même temps d'excellents rendements culturaux. Les usiniers ont également réparti un tonnage important de semences améliorées parmi les indigènes.

La Station de l'Inéac à Yangambi a sorti jusqu'à présent environ 2,700 kg. de riz amélioré provenant de ses multiplications. Ces semences ont été distribuées principalement aux environs de Stanleyville.

Dès le mois d'août 1936, des semences de lignées pures de riz indigène seront obtenues à la Division des Plantes Vivrières de Yangambi et pourront servir à faire des essais comparatifs ou seront multipliées dans d'autres stations de l'Inéac.

Les 27 variétés étrangères introduites jusqu'à présent ne donnent pas satisfaction. Les espoirs mis dans le riz de l'Angola (Arroz Carolino) ont été déçus. Toutefois, les introductions seront continuées.

Par contre, les résultats obtenus par la sélection généalogique des variétés indigènes sont très encourageants. Le matériel de sélection comporte actuellement 33 variétés congolaises.

Arachides.

Le succès obtenu par les exportations d'arachides en 1935 a particulièrement retenu l'attention de l'Administration et du Service de l'Agriculture.

La culture de plus de 37,000 Ha. de cette légumineuse a été imposée aux indigènes de diverses régions de la Colonie, soit pour remédier à la déficience en matière grasse de leur alimentation, soit à titre éducatif ou en vue de l'exportation.

Des quantités considérables de graines ont été distribuées dans les Provinces de Coquilhatville, Elisabethville, Lusambo; toutefois, les disponibilités en semences furent encore insuffisantes pour répondre à tous les besoins.

L'active propagande menée en 1935 pour étendre la culture de l'arachide ne portera ses fruits qu'en 1936. Si les conditions favorables à l'exportation se maintiennent, on peut s'attendre à une forte augmentation de tonnage à la sortie du Congo.

Trois stations de l'Inéac ont commencé l'amélioration et la sélection des arachides indigènes ainsi que des essais sur le perfectionnement des méthodes culturales.

Plantes à fibres.

La propagande pour la culture de l'*Urena lobata*, ainsi que pour la cueillette de la fibre de *Cephalonema polyandrum* est activement poussée dans la Province de Léopoldville. La superficie imposée en culture d'*Urena lobata* atteint 15,990 Ha. La production, en 1935, a été de 537 tonnes, contre 404 tonnes en 1934.

Un agronome spécialisé a commencé l'introduction de cette culture dans le Kwango. Un agronome-adjoint effectue en ce moment un stage dans le Territoire des Manianga pour se mettre au courant de la culture et de la préparation des fibres.



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 115. — Indigènes Wanande au travail des champs (Kivu).

Apiculture.

Les cours très intéressants pratiqués pour la cire d'abeille ont attiré l'attention sur la récolte de ce produit qui existe un peu partout dans la Colonie, mais auquel les indigènes n'attribuent aucune valeur. L'exportation de cire est encore minime par rapport aux possibilités de production de la Colonie.

Le Service de l'Agriculture s'est préoccupé de l'éducation de l'indigène dans ce domaine.

Un agent spécialisé a étudié, dans le Nord-Est de la Colonie, les procédés d'apiculture indigène et les possibilités de les perfectionner (1). Il est chargé actuellement de propagande apicole et de la formation de moniteurs.

(1) Voir « Bulletin Agricole du Congo Belge » (Vol. XXVI, n° 4, décembre 1935) : « L'apiculture indigène; les améliorations possibles », par R. BELOT.

En outre, la Cadulac et la Mission des RR. PP. Jésuites ont créé à Kisantu un centre pratique d'enseignement apicole. Les administrateurs territoriaux de la Province de Léopoldville ont été priés d'y envoyer un certain nombre de candidats moniteurs.

PERSONNEL INDIGÈNE ET ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Le personnel indigène chargé d'assister le cadre européen du Service de l'Agriculture fut, en général, suffisant en nombre, mais sa formation doit être améliorée.



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 116. — La forêt inondée à hauteur du km. 625 (fleuve Congo, Equateur).

Pour y arriver, une attention toute spéciale a été accordée à l'organisation et au développement de l'enseignement agricole sous toutes ses formes. Actuellement, cet enseignement est organisé de la manière suivante :

a) *Ecoles Moyennes d'Agriculture.*

Les Ecoles Moyennes d'Agriculture de Kisantu (province de Léopoldville) et de Bunia (province de Stanleyville) ont commencé à fonctionner en 1933. Elles ont pour but de former des « auxiliaires agricoles » pour le cadre du Service de l'Agriculture ou des contre-maîtres de valeur pour les exploitations agricoles européennes.

Les élèves entrant dans ces écoles doivent obligatoirement avoir terminé des études primaires complètes. La durée de l'enseignement théorique et pratique a été fixée à quatre ans.

Les cours sont donnés entièrement en français. Tous les élèves sont internes. Ils reçoivent en entrant l'assurance qu'ils pourront, s'ils le désirent, être engagés dans les cadres du Service agricole s'ils terminent avec succès leurs études complètes et donnent satisfaction pendant la période réglementaire de stage.

L'Ecole moyenne d'Agriculture de Kisanu fonctionne sous la direction technique de la Cadulac. L'enseignement y est confié aux RR. FF. de Notre-Dame de Lourdes. Les progrès sont très satisfaisants et les 78 élèves que compte actuellement l'établissement témoignent d'une grande application et de beaucoup de goût pour les études agricoles.

Des conférences sont organisées le dimanche dans les milieux indigènes par un certain nombre d'élèves choisis. Onze élèves termineront leurs études dans le courant de l'année 1936 et ils entreprendront immédiatement leur stage à la Cadulac et à l'Inéac.

Une troisième Ecole moyenne d'Agriculture sera fondée dans le Sud de la Colonie.

b) Centres d'enseignement pratique agricole dans les Missions.

L'enseignement pratique agricole est entré actuellement dans la voie des réalisations. Une cinquantaine de centres d'instruction agricole pratique ont été ouverts pendant l'année 1935. On peut estimer à un bon millier les élèves de toute catégorie qui ont commencé à bénéficier de ces leçons.

Dans plusieurs vicariats, l'enseignement pratique agricole est donné dans les écoles rurales ou à proximité des chapelles-écoles et consiste dans l'établissement de parcelles d'essais, de parcelles de comparaison, de pépinières, de reboisements, etc. Fréquemment, ces leçons pratiques sont accompagnées de distribution de semences, de plants ou d'outillage.

Dans d'autres régions (Kasai, Maniema), les cours pratiques d'agriculture sont organisés au siège même des Missions.

Les agronomes de la Colonie prêtent leur assistance aux Missions pour l'organisation de cet enseignement, en donnant aux missionnaires des conseils sur le choix des terrains, en fournissant des semences améliorées, ou en organisant au cours de leurs déplacements, des conférences agricoles dans les centres créés.

L'action ainsi engagée s'étendra dans l'avenir au fur et à mesure que l'on pourra mettre à la disposition des Missions quelques auxiliaires ou moniteurs agricoles capables de collaborer à cet enseignement.

Les centres pratiques agricoles seront également chargés à l'avenir de multiplier et de répandre les semences et boutures issues des Stations de sélection de l'Inéac.

Leçons sur la culture du coton.

Une leçon très simple sur la culture du coton composée en langue Lingala à l'initiative du Vicariat Apostolique de Lisala a été imprimée par les soins du Service de l'Agriculture. Environ 20,000 exemplaires en ont été distribués par les Missions aux planteurs de coton des districts du Congo-Ubangi et de l'Uele.

Une notice du même genre en langue Tshiluba, imprimée à 50,000 exemplaires, a été distribuée par les Missions du Vicariat Apostolique du Kasai parmi la jeunesse des écoles rurales et les adultes lettrés.

COLONISATION AGRICOLE EUROPEENNE.

La dévaluation qui a eu des conséquences heureuses sur le relèvement des cours des produits agricoles d'exportation a favorisé un mouvement de reprise générale dans les exploitations européennes, sauf pour les planteurs de café, ce produit étant le seul n'ayant pas bénéficié des résultats de la réforme monétaire.

Les plantations de café ont néanmoins pu maintenir leur activité grâce aux efforts réalisés depuis le début de la crise en vue de réduire à l'extrême les dépenses non immédiatement productives et pour améliorer les rendements en même temps que la qualité des produits.

Cultures vivrières.

Les cultures vivrières ne sont plus pratiquées par les colons agricoles européens, si ce n'est pour l'alimentation du cheptel d'élevage, principalement aux environs d'Elisabethville, où se développe la production laitière et beurrière.

Cultures potagères.

Malgré la concurrence des cultures maraîchères indigènes, bon nombre de colons continuent à se livrer à la culture des légumes. Dans les provinces de Stanleyville, Costermansville, Elisabethville, les produits maraîchers cultivés dans les régions favorables sont expédiés à de grandes distances vers les centres de consommation situés le long des grandes voies de communication.

Cultures fruitières.

Dans le Haut-Katanga, où les cultures fruitières semblent être appelées à un certain avenir, les efforts commencés en 1934 pour le développement de ces cultures ont été poursuivis en 1935. Un agronome de la Colonie a été spécialement affecté à l'assistance technique des colons désireux de se livrer aux cultures fruitières.

Il a été distribué pendant l'année, environ 4,000 arbres fruitiers originaires de l'Afrique du Sud comportant toutes les variétés susceptibles de donner de bons résultats.



(noro de S. M. le Roi.)

Fig. 117. — Un élaeis de 6 ans à la Plantation Van Lancker (Bas-Congo).

38 variétés de pommiers	4 variétés d'amandiers
20 » de poiriers	20 » de vignes
38 » de pêchers	4 » d'oliviers
6 » de nectarines	13 » d'orangers
7 » d'abricotiers	11 » de mandariniers
29 » de pruniers	2 » de citronniers
6 » de cerisiers	2 » de pomelos

Ces arbres ont été répartis dans 60 vergers expérimentaux constituant une base sérieuse à l'étude des cultures fruitières au Katanga. La reprise et l'entretien des arbres se sont effectués dans d'excellentes conditions.

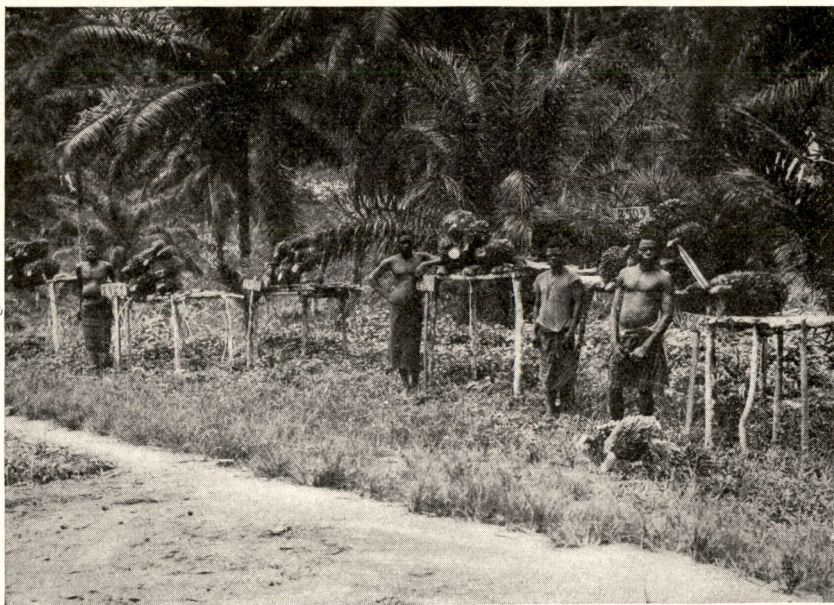
En vue d'améliorer le sol des vergers et de déterminer quelles sont les plantes de couverture convenant le mieux, la Colonie a dis-

tribué des semences de diverses légumineuses, ainsi que de petites quantités d'engrais chimiques.

Le Gouvernement a, en outre, accordé des subsides à cinq colons ayant créé, de leur propre initiative, des vergers de 1,000 à 1,500 arbres.

Dans le District du Bas-Congo, deux firmes importantes, après une étude approfondie de la question de la production des fruits en vue de l'exportation, ont décidé de procéder à des essais de culture.

Il a été introduit à cet effet par ces firmes environ 41,000 pieds



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 118. — Apport des régimes aux palmeraies « Palma » (Mayumbe).

de bananiers de la variété Gros Michel, provenant du Cameroun, ainsi que 4,000 orangers et pamplemoussiers originaires d'Espagne. Une de ces firmes possède à l'heure actuelle une plantation de 200,000 ananas de variété locale.

Pendant l'année, il a été exporté vers la Belgique 79 tonnes de bananes; ces expéditions ont donné des résultats très encourageants.

Après des prospections méthodiques et approfondies des terrains situés aux environs de la ligne du Chemin de fer du Bas-Congo, l'Inéac a commencé en fin d'année l'installation d'une station de recherches sur les cultures fruitières à M'Vuazi, dans le but de renseigner et d'aider les exploitations de cultures fruitières du Bas-Congo qui se proposent d'exporter leurs produits.

Les expériences de cette station porteront, en ordre principal, sur les espèces fruitières suivantes : bananiers, orangers, mandariniers, citronniers, pamplemoussiers, manguiers, mangoustaniers et ananas. Les recherches auront pour but de choisir les meilleures variétés et dans chaque variété, les meilleurs types. Les procédés les plus favorables de culture, de récolte, d'emballage et de transport seront également mis à l'étude.

La Station a importé en 1935 : 200 orangers, 100 citronniers et 30 pomelos provenant d'Espagne.



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 119. — Jeune plantation de palmiers « tenera » sélectionnés, à Barumbu.

Caféier.

Les superficies plantées en caféiers se sont encore accrues. au cours de l'année 1935, de 4,508 Ha.

	Hectares (en rapport)	Hectares (jeunes plantations)	
1930.....	13,108	16,504	
1931.....	13,962	15,125	
1932.....	20,530	15,392	(+ 6,835 Ha.)
1933.....	22,322	18,433	(+ 4,833 Ha.)
1934.....	27,901	19,859	(+ 7,005 Ha.)
1935.....	32,052	20,216	(+ 4,508 Ha.)

La superficie totale des plantations européennes de caféiers atteint 52,268 Ha.

Les extensions établies en 1935 portent sur : 1,936 Ha. de caféiers Arabica dont la majeure partie dans le district du Kivu (1,580 Ha.). 2,572 Ha. de Robusta, dont la plupart plantés dans les districts de l'Uele, Stanleyville et Maniema (2,040 Ha.).

La chute constante des prix du café aurait pu faire prévoir, sinon un arrêt complet dans l'établissement de nouvelles plantations, au moins un ralentissement beaucoup plus prononcé que celui qui est enregistré.



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 120. — Plantation de caféiers, âgés de 14 mois, à Kakondo.
(Société Agricole Auxillaire du Kivu.)

La production, par province, comparée à celle de 1934, est donnée dans le tableau ci-dessous :

	Robusta (tonnes)		Arabica (tonnes)	
	1935	1934	1935	1934
Province de Léopoldville	617	523	9	—
» » Coquilhatville ...	2,363	2,125	4	—
» » Stanleyville	7,516	7,176	461	522
» » Ccst'ermansville ..	550	741	1 641	1,641
» d'Elisabethville	635	223	41	7
» de Lusambo	467	378	8	4
	12,148	11,171	2,164	2,174

Total en 1935:	12,148 T. Robusta	}	14,312 T.
	2,164 T. Arabica		
Total en 1934:	11,171 T. Robusta	}	13,345 T.
	2,174 T. Arabica		



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 121. — Cacaoyers sous ombrage de la forêt.
à Temvo (Mayumbe).

Total en 1933:	8,378 T. Robusta	}	9,954 T
	1,576 T. Arabica		

Les exportations de café via Matadi se sont chiffrées à 13,925 T. en 1935, contre 12,671 tonnes en 1934.

L'augmentation de la production de café de la Colonie semble marquer un temps d'arrêt. En ce qui concerne le café Arabica, on constate même un léger fléchissement.

Le rendement moyen des plantations de Robusta est passé de 550 kg. à l'hectare, en 1934, à 540 kg. en 1935, mais la diminution de rendement des plantations d'Arabica est beaucoup plus sensible et descend de 290 kg. à l'hectare en 1934 à 230 kg. en 1935.

La diminution de la production ou du rendement a été surtout sensible dans l'Ituri et au Kivu.



(noro de S. M. le Roi.)

Fig. 122. — Cacaoyer planté vers 1895-1900 à Lukolela.

Ce déficit doit être attribué en partie aux attaques de certains insectes (*Antestia* et *Stephanoderes*) qui se sont surtout produites dans les plantations d'Arabica situées en dessous de 1.500 mètres d'altitude.

Différentes mesures destinées à assurer le relèvement des cours du café congolais sur le marché d'Anvers ont été mises à l'étude, notamment: 1° La limitation provisoire des superficies plantées par les exploitations européennes (cette limitation ne viserait que les plantations de café Robusta); 2° Le contrôle à la sortie de la qualité du

café, de manière à interdire l'exportation de produits défectueux;
3° L'exonération des droits de sortie sur le café de plantation.

Cacao.

Les superficies cultivées par les Européens se sont accrues de 167 Ha. en 1935.

	Plantations en rapport (hectares)	Jeunes plantations (hectares)	Production (tonnes)
1933.....	4,189	1,220	1,107
1934.....	3,905	1,566	1,274
1935.....	4,113	1,525	1,239

Cette culture est localisée dans les provinces de Léopoldville, Coquilhatville et Stanleyville.

L'Inéac, dans ses stations de Gazi et Barumbu, poursuit des recherches et expériences en vue d'améliorer le matériel de plantation et les méthodes de culture. De nouvelles variétés étrangères ont été introduites.

Un technologiste de l'Inéac a étudié la préparation du cacao. Ses recherches ont porté sur le sucrage au cours de la fermentation, l'emploi d'antiseptiques et le mode de séchage.

Une Union des Producteurs de Cacao, groupant la totalité des planteurs de la Colonie, s'est constituée à Bruxelles en vue d'obtenir une plus grande uniformité des produits présentés, ainsi que des prix de réalisation plus favorables.

Hévéa.

Les plantations d'hévéas se sont étendues de plus de 750 Ha. au cours de l'année.

	Plantations en rapport (hectares)	Jeunes plantations (hectares)	Production (tonnes)
1934.....	3 187	1,286	252
1935.....	3,596	1,651	582

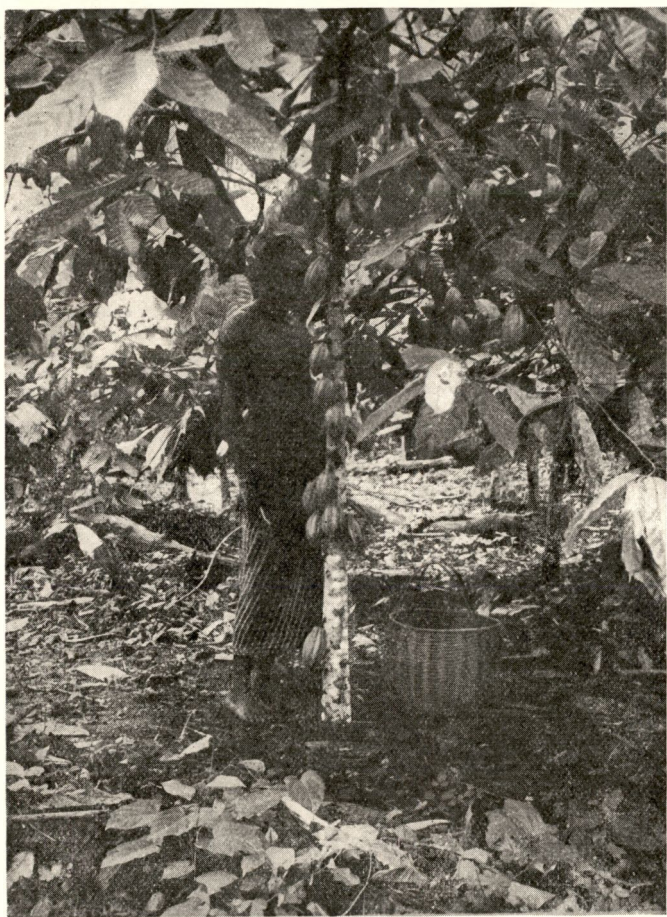
Grâce au relèvement très sensible des prix du caoutchouc dans le courant de l'année, la production s'est accrue de 132 p. c.

Partout, la saignée a été intensifiée et des plantations abandonnées ont été remises en exploitation.

Les anciennes plantations d'hévéas du Brésil et de funtumias, mauvais producteurs, commencent à être progressivement remplacées par des hévéas des meilleurs clones des Indes dont l'Inéac à Yanguambi peut fournir des éléments de reproduction.

Certaines sociétés dont l'activité s'était confinée jusqu'à présent dans la culture du café s'orientent vers la production du caoutchouc.

Le rapport sur l'Agriculture en 1934 avait mis en relief le bel avenir économique que l'on peut escompter des plantations d'hévéas à haut rendement au Congo : le relèvement des prix du caoutchouc est venu accentuer l'intérêt qu'elles présentent. Les efforts réalisés



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 123. — Cacaoyer de 6 ans, à Lukolela.

en 1935 pour étendre et améliorer les plantations sont même insuffisants et ne répondent pas aux possibilités que réserve cette culture.

Il semble que le principal obstacle à l'établissement de nouvelles plantations européennes d'hévéas réside dans la difficulté de se procurer les capitaux importants qu'elles nécessitent.

Le Gouvernement soucieux de développer aussi rapidement que possible la production du caoutchouc de la Colonie en vue de fournir à la Belgique les importantes quantités de ce produit qu'elle achète

encore à l'étranger, a mis à l'étude un programme de plantation d'hévéas par les indigènes, soit en collaboration avec des entreprises européennes, soit en culture directe.

Quinquina.

La Synquinak à Kalonge (Kivu) a continué à développer ses plantations de quinquina. Elle possède actuellement 80,000 arbres en place.

La Station de l'Inéac à Mulungu-Tshibinda poursuit ses essais, tant à Mulungu (1,550 mètres d'altitude) qu'à Tshibinda (2,100 m.).



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 124. — Au sommet du Tshiabirimu (Kivu).

Les expériences en cours montrent que les *Cinchona Ledgeriana* greffés sur *succirubra* poussent mieux que les plants issus de graines.

Tant à la Synquinak qu'à la Station de l'Inéac, les quinquinas furent sérieusement attaqués par l'*Helopeltis*. Une méthode de lutte a été mise au point qui donne de bons résultats.

A la Station de Nioka (Ituri), les quinquinas plantés en 1933 furent ravagés par la grêle, leur accroissement a été complètement arrêté pendant cette année. La plantation de *Cinchona hybrides* de 1926 se maintient assez bien, malgré l'extension du fomes.

La Mission de Kataki (Ituri) poursuit cette culture avec succès. Il existe actuellement 13,000 plants de *C. succirubra* mis en place définitivement et 20,000 plants repiqués en octobre. Les *C. Ledgeriana* de

1931 ont déjà donné des semences qui ont bien levé; 2,000 plants ont été repiqués. Un nouveau procédé de greffe a donné de bons résultats.

Théiers.

Des essais de variétés, des essais culturaux et la sélection du théier se poursuivent à la Station de Mulungu-Tshibinda.

Il se confirme que les conditions de milieu de certaines régions du Kivu sont très favorables à la culture du thé.



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 125. — Le brûlage de la forêt après l'abatage, à Lilanda (Stanleyville).

D'importantes sociétés agricoles ont fait étudier sur place par des spécialistes, des projets de plantation de théiers.

Plantes à parfum.

L'exploitation du Géranium Rosat est entrée dans la voie des réalisations pratiques. Il a été produit dans la Colonie 750 kg. d'essence de Géranium, soit 200 kg. au Kivu et 550 kg. dans l'Ituri.

Trois installations industrielles pour la distillation ont fonctionné, 2 dans l'Ituri, une au Kivu. Il s'agit de matériel moderne et perfectionné, dont le coût a varié de 75,000 à 175,000 francs avant la dévaluation.

L'essence de Géranium Congo a été vendue, soit en Belgique soit

en France. Les prix obtenus furent très variables. En France, le cours moyen a été d'environ 110 francs français, en Belgique de 200 francs belges, mais avec des extrêmes allant de 150 à 300 francs belges. Il a été signalé que la qualité des lots d'essence expédiés manquait d'uniformité, ce qui explique les grandes différences de prix.

Il n'est pas douteux que la qualité de l'essence obtenue s'améliorera au fur et à mesure que les colons connaîtront mieux la conduite de leur nouveau matériel et qu'ils auront mis au point, compte tenu des circonstances locales, les délicates questions de cueillette et de distillation.



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 126. — Pépinière du Syndicat du Tabac, à Lilanda (Stanleyville).

L'*ambrette* est cultivée avec succès par un colon de l'Ituri qui a obtenu 10 francs le kilo de graines.

ASSISTANCE AUX PLANTEURS ET COLONS.

Assistance technique.

L'assistance technique aux exploitations agricoles de la Colonie et du Ruanda-Urundi en liaison avec les stations expérimentales de l'Inéac a pu être renforcée. Plusieurs ingénieurs agronomes ont été affectés spécialement à cette mission et ont visité, au cours de l'année 1937, de nombreuses exploitations agricoles européennes.

L'assistance technique a été appréciée; elle a contribué au perfectionnement des méthodes de plantation et portera ses fruits sous peu quant à l'augmentation des rendements et à l'amélioration de la qualité des produits exportés.

Il est à souhaiter que l'importance de cette assistance, qui est évidemment en rapport avec celle des effectifs du Service de l'Agriculture, soit encore développée.

Crédit agricole.

En résumé, la situation du Fonds temporaire de Crédit agricole



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 127. — Liane à caoutchouc, plantée il y a environ 30 ans, à Patalongo (Yambuya).

est la suivante. Au 31 décembre 1935, il a été accordé à titre de prêts par les diverses Commissions fonctionnant dans la Colonie :

Province de Léopoldville	fr.	2,959,980
» » Lusambo		1,312,836
» » Coquilhatville		6,131,000
» » Stanleyville		7,150,259
» » Costermansville		4,081,555
» d'E'isabethville		1,597,200
Fr		24 226,830

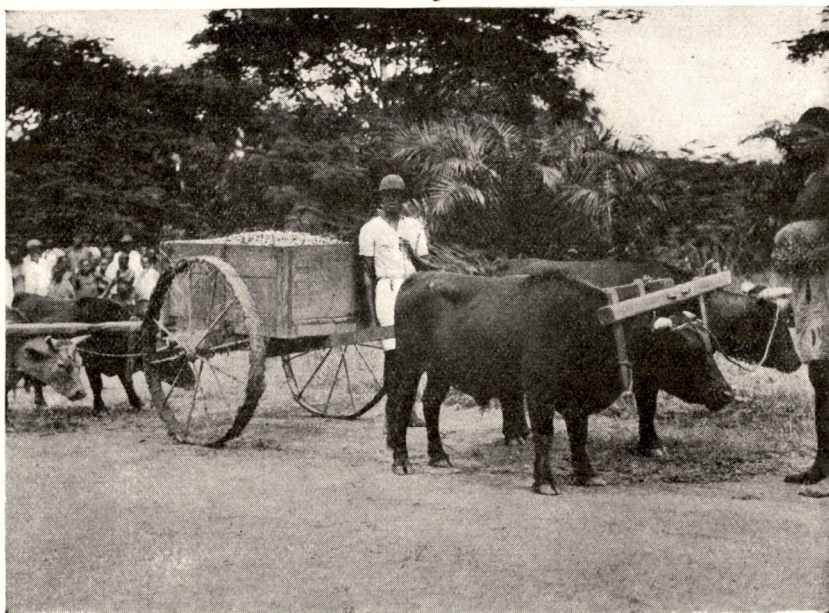
Les remboursements effectués sur le capital prêté atteignaient en fin d'année 3,537,365 francs.

Des subsides pour un montant total de 352,000 francs ont été attribués aux colons agricoles méritants.

ELEVAGES.

Le Service vétérinaire officiel a été assuré par 26 docteurs en médecine vétérinaire, secondés par des assistants européens (agronomes adjoints) et par quelques infirmiers noirs. Deux laboratoires de recherches vétérinaires sont installés à Kisenyi (Ruanda-Urundi) et à Gabu (Congo Belge).

Les principales épizooties qu'il a fallu combattre sont : la peste bovine, les trypanosomiasés, le charbon bactérien, le charbon bactérien et diverses helminthiases.



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 128. — Bœufs de la petite race dahoméenne, à Ganda-Sundi.
Transport des récoltes.

Elevages appartenant aux Européens.

Le croît de ces troupeaux en 1935 a atteint 15 p. c. des effectifs de fin 1934 pour toute la Colonie.

Ces élevages sont prospères, l'accroissement et l'amélioration du bétail s'y poursuivent avec succès. Mais malheureusement la production dépassant toujours la demande du marché, le prix de vente du bétail a encore diminué partout.

Dans la province de Léopoldville, les élevages importants sont ceux de la Compagnie des Produits du Congo (île de Mateba), de la Mission des RR. PP. Jésuites à Kisantu, de la Compagnie Jules Van Lancker à Kolo et de la Station de Kitobola. L'élevage principal est celui des bovidés dont on compte 28 centres d'exploitation. La race

de base est celle de l'Angola qui a été croisée il y a quelques années avec les différentes races amélioratrices : Hereford, Devon, Ayershire, Friesland, Afrikaander et Bretonne. L'aviculture ne rapporte pas beaucoup aux personnes qui s'en occupent : le manque de débouchés et l'impossibilité de concurrencer l'indigène en sont les causes.

Dans la province de Stanleyville, le cheptel se répartit comme suit :

2,025 bovidés de trait.
9,647 bovidés de laiterie.
5,263 bov.dés de boucherie.
1,663 porcs.



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 129. — Bétail de la Mission de Nouvelle-Anvers.

Le haras des ânes à Stanleyville se développe bien. Ces animaux rendent de grands services.

Dans la province d'Elisabethville, le développement de l'élevage du gros bétail est remarquable tant chez les colons que dans les missions. Les élevages des grandes sociétés, répartis le long du rail Elisabethville-Port Francqui, sont florissants. On y rencontre les exploitations agricoles de la S. E. C., de la Pastorale, de la Grelco et de l'Elakat. Au Marungu, et aux environs d'Elisabethville, existent deux centres de colonisation.

Le bétail laitier du C. S. K. et des colons constitue déjà un noyau important parfaitement acclimaté qui permet de beaux espoirs.

Elevages appartenant aux indigènes.

La situation du bétail des indigènes, au point de vue zootechnique et sanitaire, est normale.

Dans la mesure du possible, les troupeaux ont été visités par le personnel vétérinaire chargé de la lutte contre les épizooties. Pratiquement, tous les troupeaux exposés à l'infection ont été immunisés contre la peste bovine.

L'amélioration, par sélection du gros et du petit bétail appartenant aux indigènes, se continue.

Dans la province de Stanleyville, le recensement du bétail indigène a donné les résultats suivants :

a) *Région de Bunia:*

	3,921 taureaux
	27,184 vaches
	12,265 génisses
	683 bœufs
	583 bouvillons
	10,223 veaux
Total...	54,862
Total 1934...	51,599

Soit une augmentation de 3,263

b) *Région d'Aru:*

	1,163 taureaux
	25,386 vaches
	9,972 génisses
	1,982 bœufs
	4,374 bouvillons
	19,093 veaux
Soit au total...	61,975
Total 1934...	55,807

Soit une augmentation de 6,168

L'accroissement du cheptel est donc d'environ 11 p.c.; en réalité, le taux est plus élevé, car dans ces relevés on ne tient pas compte du bétail vendu et abattu dont le contrôle exact est difficile.

Dans la région d'Aru, fonctionnent six laiteries coopératives; quatre d'entre elles ont donné les rapports suivants :

Laiterie	lait apporté	beurre fabriqué
Adia	21,751 2 l.	1,375.9 kg.
Odru	26,430.4 l.	1,734.2 kg.
Oka	61,767.6 l.	3,439.9 kg.
Bomangi	28,807.2 l.	1,826.2 kg.
Totaux	138,756.4 l.	8,871.2 kg.

La vente du beurre produit par ces quatre laiteries a rapporté 150,000 francs. La production de lait frais pour la consommation locale est estimée à 153,330 litres.

Dans la région de Bunia existent quatre laiteries et une fromagerie indigène, organisées en coopératives. La coopérative de Bunia a produit 1,193 kg. de beurre par mois, celle de Geti peut en fournir 350 kg.

Le Ruanda-Urundi exporte au Kivu, annuellement, environ 25,000 têtes de gros bétail et 30,000 de petit bétail.

Peaux.

La préparation des peaux de bétail laisse encore beaucoup à désirer. Ce commerce est relativement nul; cependant, ces peaux pourraient être dirigées vers des marchés qui, pour certaines provinces, devraient se tenir simultanément avec les marchés de bétail.

* * *

Pour des raisons de police sanitaire, aucune importation de bétail étranger n'a eu lieu, ni de l'Angola, ni des Rhodésies, en 1935.

Ci-dessous deux tableaux donnant les statistiques du bétail appartenant aux Européens et aux indigènes.

COLONISATION AGRICOLE EUROPEENNE STATISTIQUES DES ELEVAGES

Provinces	Bovidés			Ovidés	Capridés	Suidés
	de trait	laitiers	de boucherie			
Léopoldville	88	55	21,192	1,460	160	3,065
Coquilhatville ...	—	—	1,228	pratiquement nul		2,232
Stanleyville	—	—	16,938	quelq. élevages peu import.		1,713
Costermansville...	342	219	30	pratiquement nul		290
Elisabethville ...	984	4,831	35,760	pratiquement nul		3,768
Lusambo	506	495	37,123	pratiquement nul		474
Total général ...	1,920	+ 5,600	+ 112,271	= 119,791		11,542

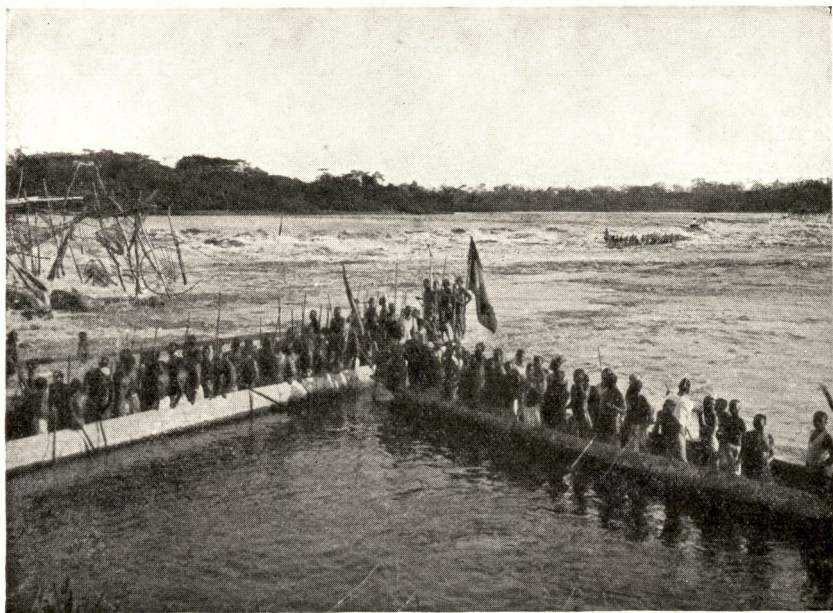
STATISTIQUES ESTIMATIVES DES ELEVAGES INDIGENES

Provinces	Bovidés	Ovidés	Capridés	Suidés
Léopoldville	22	600	7,000	88,320
Coquilhatville	33	Nombreux: relevé non établi		2,856
Stanleyville	115,529	32,547	136,176	722
Costermansville	78,098	Très nombreux: relevé non établi		30,150
Elisabethville	259	Très nombreux: relevé non établi		9,581
Lusambo	553	70,790	250,584	61,043
Total:	194,494			192,672



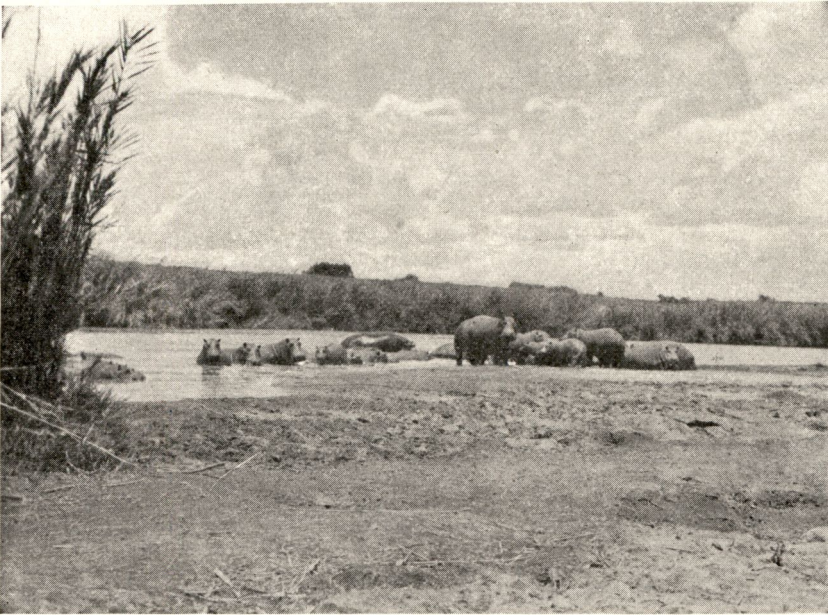
(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 130. — Pêche au filet à Sikumoya (Kivu).



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 131. — Rapides de Kisangani (Stanleyville). — Pirogues de pêcheurs.



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 132. — Hippopotames dans la rivière Rutshuru (Parc National Albert).



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 133. — Chasse au filet à Epulu (Ituri).



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 134. — Antilopes « cob » dans la plaine de la Ruindi (Parc National Albert).



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 135. — Antilopes « Waterbok » à Tshambi (Parc National Albert).



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 136. — Hippopotames dans la rivière Rutshuru (Parc National Albert).



(Photo de S. M. le Roi.)

Fig. 137. — Hippopotames dans la rivière Rutshuru (Parc National Albert).

CHASSE ET PECHE. — PARCS NATIONAUX.

L'année 1935 vit se développer d'une manière particulièrement intéressante, au point de vue pratique, la politique de protection de la faune et de la flore au Congo Belge.

Un décret du 12 novembre donnait une extension considérable au Parc National Albert dont la superficie était portée à 850.000 hectares environ et, par conséquent, presque doublée. L'extension englobe d'abord les crêtes longeant la rive ouest du lac Edouard et protège ainsi d'une manière définitive les faîtes forestiers. Il n'est pas nécessaire de rappeler l'importance du rôle joué par les crêtes recouvertes de forêts au point de vue climat et particulièrement des chutes de pluie. Leur influence se fait sentir au loin et leur maintien permet de garder en culture de vastes surfaces que, sans leur présence, la raréfaction des précipitations pluviales ferait abandonner.

L'extension englobe ensuite tout le versant ouest du Ruwenzori, cet admirable massif montagneux aux cimes prestigieuses dont les glaciers, les pentes, les vallées, les contreforts sont préservés de toute dévastation. Sont, de ce fait, désormais soustraits à l'action destructrice des hommes, les différents types de végétation qui forment dans ce massif des étages successifs à partir de la forêt tropicale dense jusqu'à la zone alpine en passant par tous les étages de la zone subalpine et qui comportent des espèces n'existant sur aucun autre point du continent africain. Le secteur forestier situé au nord de la route Beni-Kasindi et qui contient la seule forêt absolument vierge du Parc jouira désormais d'une protection absolue.

La faune peuplant les régions englobées dans le Parc est devenue également intangible. Citons parmi les espèces les plus intéressantes une variété de gorille habitant le massif du Tshiabirimu et qui est différente de celle dont l'habitat était déjà protégé dans le sud du Parc National Albert. Dans la forêt de la Semliki, se rencontre l'okapi dont il a tant été parlé depuis quelque temps.

Une très grande partie de la plaine de la Semliki extrêmement favorable à la multiplication du gibier avait vu celui-ci disparaître presque complètement, poursuivi sans répit par des chasseurs insouciants ou avides de beaux coups de fusil. On doit espérer que les mesures de protection, qui soustraient maintenant le gibier à cette action dévastatrice, auront été prises à temps pour permettre la reconstitution d'un cheptel sauvage qui faisait la splendeur et la richesse de cette vallée, également remarquable par une faune ornithologique très riche et totalement différente de celle observée aux lacs Edouard et Albert.

Une ordonnance du 17 janvier érigea le massif du Mont Kahuzi en réserve zoologique et forestière. Le 12 mars, une ordonnance créa un corps de gardes-chasse et de gardes-forestiers. Cette simple décision marque une étape importante dans la protection de la faune et de la flore. Trop souvent, hélas, la constitution de réserves était sans effet pratique, car l'absence de surveillance faisait de ces mesures de protection un geste tout théorique. Désormais, les réserves seront surveillées d'une manière de plus en plus efficace et active, à mesure que se développera le cadre de ces agents et celui des auxiliaires noirs qui les aideront à accomplir leur tâche.

Les gardes auront également pour mission d'organiser l'étude des secteurs botaniques et faunistiques dont ils ont la surveillance. Ainsi se perfectionneront et se préciseront nos connaissances encore trop embryonnaires sur l'aire de dispersion de nombreuses espèces animales, sur l'abondance relative ou la rareté grandissante de telle autre espèce, ce qui donnera toute facilité pour prendre en temps utile les mesures de protection qui se montreront nécessaires. Ces agents surveilleront, en dehors des réserves, les méthodes de chasse indigènes et particulièrement l'emploi combiné de feux courants et de filets, si désastreux pour le gibier.

Enfin, les eaux congolaises du lac Edouard ont été constituées en réserve ichtyologique.
